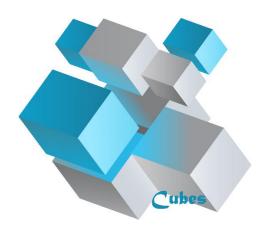


Sujet évaluation cubes stagiaire – INFTSMSI2 – Administrer un parc informatique – V1 – 01.09.2020



Votre mission:

Inventer l'école de demain.





Sujet évaluation cubes stagiaire – INFTSMSI2 – Administrer un parc informatique – V1 – 01.09.2020

Table des matières

B Mise à jour matérielle des serveurs		7
A Mise à jour logicielle des serveurs		5
2 V	os missions du second semestre: Administrer un parc informatique	5
B-	Le SNTS (Service Numérique et Technologique Scolaire)	4
A-	La communauté de commune :	3
1 Ra	appel du contexte :	3



Sujet évaluation cubes stagiaire - INFTSMSI2 - Administrer un parc informatique - V1 - 01.09.2020

1 Rappel du contexte:

A- La communauté de commune :

Etablissement public de coopération intercommunale regroupant plusieurs communes d'un seul tenant et sans enclave. Elle a pour objet d'associer des communes au sein d'un espace de solidarité, en vue de l'élaboration d'un projet commun de développement et d'aménagement de l'espace.

La communauté de communes du Castillonais a été créée en 2013 et regroupe les communes de Gardegan et Toutirac, Saint Michel de Montaigne, Saint Magne de Castillon, Mouliets et Villemartin, Montcaret, Vélines, Sainte Terre, Pessac sur Dordogne, Pujols, Juliac, Gensac et Castillon la Bataille, 12 communes de Gironde à l'Est de Libourne.



Depuis sa création, la communauté de commune a permis de mutualiser un certain nombre de services (espaces verts, voirie, éclairage public et éducation) et de faire ainsi des économies d'échelle.

D'un point de vue organisationnel, le territoire éducatif a vu la mise en place de regroupements scolaires, il y a donc 7 sites pour certains regroupés :

- Castillon la bataille, Mouliets et Villemartin, Saint Magne de Castillon : école Jules Ferry 20 classes
- Pessac sur Dordogne, Juliac, Gensac : école Simone Veil 17 Classes
- Pujols : école Robert Badinter 13 classes
- Vélines Montcaret : école Robert Debré 15 classes
- Gardegan et Tourtirac : école Louis Pasteur 15 classes
- Sainte Terre : école Emile Zola 16 classes
- Saint Michel de Montaigne : école Louise Michel 15 classes

En 2014, un marché public d'équipements informatiques et de services a été passé avec la société PS1 qui a équipé les écoles des 12 communes (7 sites) en postes de travail fixes (306) et portables (111) ainsi que de 7 serveurs Microsoft



Sujet évaluation cubes stagiaire - INFTSMSI2 - Administrer un parc informatique - V1 - 01.09.2020

Windows 2012 pour un coût d'environ 300 000€. La société ITTECK, au travers d'un contrat d'infogérance, assure la maintenance et l'assistance du parc pour un coût annuel de 200 000€ soit en moyenne 2800 interventions par an.

Il est apparu que ce coût de maintien en condition opérationnelle est plus important que le coût de mise en place d'un service interne par la communauté de communes.

Il a donc été décidé de mettre en place un service centralisé dédié au numérique scolaire pour les 12 communes. Quatre agents vont être recrutés et vont devoir mettre en place les nouvelles orientations informatiques au travers du SNTS.

B- Le SNTS (Service Numérique et Technologique Scolaire)



Installé dans des locaux communaux disponibles, équipés et pré-câblés (électricité, téléphonie et câblage informatique cat6), situés au 30 Avenue de l'Europe (anciennement Avenue Camille Maumey) à Castillon la Bataille, sur une surface de 330m².

Ce service entièrement dévolu au support informatique des écoles de la communauté de communes est composé de 4 agents. Un agent de catégorie B (team-leader) supervisera l'équipe des trois agents techniciens informatiques (Bac+2) dont un en formation en contrat d'apprentissage au CESI de Bordeaux (formation GMSI). Ils sont en charge de la maintenance matérielle et logicielle des équipements et de l'assistance utilisateurs. Dans un premier temps c'est la société ITTECK qui à continuer la gestion des serveurs. Le contrat se terminant c'est votre équipe qui prend désormais le relais et supervise les serveurs.



Sujet évaluation cubes stagiaire - INFTSMSI2 - Administrer un parc informatique - V1 - 01.09.2020

2 Vos missions du second semestre : Administrer un parc informatique

Le contrat de maintenance avec la société ITTECK vient de prendre fin, vous connaissez désormais votre environnement, à vous de le faire évoluer afin de mettre en place les bonnes pratiques, mettre en place de nouveaux serveurs, automatiser des tâches, créer et gérer les comptes.

A Mise à jour logicielle des serveurs

Le système d'exploitation actuellement en production verra la fin de son support le 10/10/2023 et devient un système vieillissant ne disposant pas des dernières fonctionnalités des systèmes actuels. Le DGS souhaite pouvoir disposer pour l'administration des écoles de la dernière version du système d'exploitation Windows Serveur.

Pour ce faire vous devrez configurer les 7 serveurs de manière identique :

Tous les serveurs devront pouvoir héberger des machines virtuelles sur lesquelles vous pourrez installer vos serveurs virtuels avec les rôles ou fonctionnalités suivantes :

ADDS /DNS (Nom de domaine type « nom de l'école.local » ; configurer les UO et les zones DNS ; configurez la politique de mot de passe). Les élèves ne disposent du privilège d'installation de logiciels.

DHCP: utilisez la plage d'adresse IP que vous avez configurée au 1er semestre

DFS:

Service d'impression : L'imprimante doit être installée sur tous les postes avec priorité aux directeurs, directrices et enseignants. Elle doit être paramétrée par défaut pour une impression NB recto-verso

Service de sauvegarde : Une sauvegarde journalière est à initier

Horaires de connexion : Les directeurs doivent pouvoir se connecter 24h/24 7j/7 ; Les enseignants peuvent se connecter du Lundi au Vendredi de 7h00 à 20h00 et les élèves de 9h00 à 16h30.

Attention vous devrez fournir des procédures techniques complètes pour ces opérations.





Sujet évaluation cubes stagiaire - INFTSMSI2 - Administrer un parc informatique - V1 - 01.09.2020

Vous devez créer les dossiers de stockage « Direction », « Enseignants » avec un dossier nominatif par enseignant, « Classes » avec la liste des classes (classe 1, classe 2...).

Chaque utilisateur doit disposer d'un dossier personnel P : (limité à 1Go avec alerte en cas de dépassement 10%) accessible uniquement par lui et le service informatique.

Vous devrez créer les comptes des utilisateurs et leurs attribuer des droits d'accès :

Les comptes direction peuvent accéder à l'ensemble des données des dossiers Lecteur Z : « Direction », Lecteur S : « Enseignants » et Lecteur T : « classes ».

Les comptes enseignants peuvent accéder à l'ensemble des données des dossiers Lecteur S : « Enseignants » et T : « classes ».

Les comptes élèves peuvent accéder à l'ensemble des données des dossiers Lecteur T : « Classes » de leur classe.

De plus afin de vous faciliter le travail et limiter vos déplacements tous les postes de toutes les écoles devront être accessibles à distance.



Le DGS souhaite aussi utiliser un environnement Linux « server » pouvant gérer le DHCP sur chacune des écoles.

Le serveur Linux devra pouvoir héberger le site intranet de l'école ainsi que le site internet.

Les enseignants ont besoin d'un espace de stockage externe accessible depuis chez eux, c'est le moment de mettre en place un serveur FTP sécurisé.

Réalisez les procédures d'installation et paramétrage de ces serveurs.



Sujet évaluation cubes stagiaire - INFTSMSI2 - Administrer un parc informatique - V1 - 01.09.2020

B Mise à jour matérielle des serveurs





Pour pouvoir effectuer cette migration, le remplacement des serveurs est absolument nécessaire, faites établir des propositions commerciales d'évolution de l'infrastructure afin de répondre aux besoins en justifiant vos choix. Votre solution matérielle devra rester évolutive.

Le Directeur Général des Service souhaite que vous lui transmettiez chaque mois un état de vos avancées sur le projet.

Votre proposition technique et tarifaire ainsi qu'un planning de déploiement n'excédant pas 3 semaines seront présentés au comité de pilotage du projet à la fin du premier semestre conformément aux indications du DGS.